8e Journée franco-allemande de la concurrence

Publié le 04 juillet 2018

Le Bundeskartellamt (autorité allemande de la concurrence) a organisé, le 3 juillet 2018 à Bonn, conjointement avec l'Autorité de la Concurrence, la 8e Journée franco-allemande de la concurrence. Près d'une centaine de personnes ont participé à cet évènement, parmi lesquelles des représentants des autorités de concurrence allemande et française, des magistrats, des professeurs des universités, des avocats et des représentants des entreprises, des associations et des administrations. La conférence a été ouverte par le président du Bundeskartellamt, Andreas Mundt, et la présidente de l'Autorité de la concurrence, Isabelle de Silva.

Andreas Mundt a déclaré : « La Journée franco-allemande de la concurrence symbolise la coopération excellente qui existe depuis de nombreuses années entre les deux autorités. Elles poursuivent l'objectif prioritaire d'assurer des marchés libres et le bon fonctionnement de la concurrence dans l'économie numérique. Pour mieux se positionner, nos deux autorités ont publié en 2016 une étude conjointe sur l'importance des données en droit de la concurrence. Par la suite, nous avons lancé un nouveau projet commun sur les algorithmes et leurs effets sur la concurrence. »

Isabelle de Silva a pour sa part assuré que : « l'Autorité de la concurrence et le Bundeskartellamt partagent une vision commune sur de nombreux sujets, et notamment la volonté de peser sur les débats soulevés par les enjeux du numérique. Nous développons une coopération bilatérale renforcée qui permet de nombreux échanges sur l'appréhension des problématiques nouvelles de concurrence et débouchent sur des outils conceptuels partagés, avec notamment l'étude sur les algorithmes et l'intelligence artificielle dont nous

attendons beaucoup».

La conférence a porté sur les nouveaux développements dans le contrôle des abus de position dominante ainsi que sur les défis du contrôle des concentrations sur les marchés numériques.

Cette rencontre bilatérale, organisée tous les deux ans depuis 2004, alternativement en France et en Allemagne, permet d'approfondir les échanges sur des sujets d'intérêt commun sous la conduite des Présidents des deux institutions. Les sujets présentent - au-delà de la coopération européenne - un intérêt particulier pour les rapports bilatéraux entre les deux autorités.

Contact(s)

Virginie Guin
Directrice de la communication
01 55 04 02 62
Contacter par mail

Yannick Le Dorze
Adjoint à la directrice de la communication
01 55 04 02 14
Contacter par mail